

TRAVAIL EN HAUTEUR

TRAVHAUT

Objectifs

- Acquérir les connaissances et les savoirs-faire permettant de travailler en toute sécurité en hauteur
- Savoir identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail, l'adapter, le régler et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements
- Savoir évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur et réaliser un sauvetage le cas échéant.

Public Visé

Toute personne étant amené à travailler en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Pré Requis

- Etre apte médicalement aux travaux en hauteur
- Ne pas avoir le vertige

Méthodes et moyens pédagogiques

Moyens Théorique :

4 salles climatisées équipées de vidéoprojecteurs, lecteur DVD, rétroprojecteur, PC, tableau blanc et paper board / 10 places assises par salle

Méthode Théorique :

Méthodes actives adaptées à la formation pour adultes : interactive et démonstrative

Moyen Pratique :

- Plateau technique avec aire d'évolution en hauteur
- Echelle / Echafaudage
- Harnais

Méthode Pratique :

Organisation par atelier

Qualification Intervenant(e)s

Formateur professionnels, spécialisé en travail en hauteur et titulaire d'une formation à la pédagogie.

Parcours pédagogique

RISQUES DE CHUTE EN HAUTEUR

Statistiques sur les accidents de travail

La responsabilité de l'employeur et du salarié

Les facteurs de chute de hauteur

Les accidents dus aux chutes de hauteur

Calcul simple des éléments dynamiques d'une chute

Choix des EPI en fonction des risques

LEGISLATION ET REGLEMENTATION

Le code du travail Le décret 2004-924 du 01 septembre 2004

La directive européenne 2001/45/CE

LES PROTECTIONS COLLECTIVES

Repérages des situations dangereuses

Mesure de protection collectives à prévoir

- plancher de travail ou de circulation

- garde-corps / passerelle

- toitures / mezzanines / plateformes

Règlement et conditions d'utilisation des échelles et/ou nacelles

LES PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Analyse de la situation et de l'environnement

Composants d'un système d'arrêt des chutes

- le harnais

- le système de liaison (longes, antichutes mobiles, antichutes à rappel automatique, absorbeur d'énergie)

- les points d'ancrage

- les connecteurs

EXERCICES PRATIQUES ET EVALUATION

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



SIRET : 340 365 246 00016 • RC : B 340365 246 • APE : 8553 Z • TVA intracommunautaire : FR 30 340 365 246

Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69

Méthodes et modalités d'évaluation

L'obtention du test théorique sous forme de QCM et du test pratique en continu donne droit à la délivrance d'une attestation de formation.

Modalités d'Accessibilité

Toutes personnes à mobilité réduite peuvent se renseigner auprès de nos services administratifs

Durée

7.00 Heures

1 Jour

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670205267

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com

